
| | | |
|-------------------------------|--|--|
| Type d'intervention | Interpellation (art. 34 RCG) | |
| 1 ^{er} signataire | Birbaum Thomas | <i>Signatures des cosignataires</i> |
| Cosignataires | Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. | |
| Dépôt au nom d'un groupe | Choisissez un élément. | <i>Signature du Chef(fe) de groupe</i> |
| Dépôt au nom d'une commission | Choisissez un élément. | <i>Signature du Président</i> |

Titre

Des horaires mal coordonnés

Texte de l'intervention

Permettez-moi de vous exposer les faits :

Avec l'ouverture de la nouvelle école de Muraz, un arrêt de bus urbain a été rajouté. Une nouvelle problématique est apparue depuis. Tous les matins la sonnerie de l'école a lieu à 8h15 pour le début des leçons fixé à 8h20. Pourtant l'horaire de bus est indiqué pour une arrivée à 8h18, mais il est toujours en retard suite aux ralentissements routiers, ce qui signifie dans les faits que certains élèves commencent les cours tous les jours avec 5 minutes de retard

En fin de matinée, les cours se terminent à 11h35, or le bus urbain qui suit arrive à 11h53, soit près de 20 minutes d'attente pour les écoliers.

Cette situation n'est pas propre qu'à l'école de Muraz. Au Corbier, suite aux ralentissements routiers sur la ligne, les écoliers arrivent systématiquement après le début des cours en début d'après-midi.

Conclusion

1. Pour la nouvelle modification des horaires de décembre, avez-vous pensé à envoyer une demande écrite à l'exploitant pour une modification de l'horaire du bus urbain ? Afin que les élèves puissent arriver à l'heure aux cours. Ce service est sous la responsabilité de l'Office Fédéral des Transports (OFT), une demande a-t-elle été faite dans ce sens ?
2. Avez-vous pris des dispositions ou effectué une demande auprès de la direction des écoles de la commune pour décaler de 10 minutes le début des cours du matin, uniquement pour l'école de Muraz ? Cela impliquera de terminer 10 minutes plus tard avant midi et cela permettra aux élèves qui prennent le bus urbain de réduire l'attente de 20 à 10 minutes à l'arrêt.

Collombey-Muraz, le 17 août 2017

1^{er} signataire :



Reçu le 21.08.17
